Association Les amis des archives de la Haute-Garonne

Toulouse, le 17 juin 2003



LETTRE DES AMIS n° 201

11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE

Tél. le mercredi après-midi:

05.62.26.85.72

Tél. Archives départementales: 05.34.31.19.70

05.34.31.19.71

Site Internet

www.archives.cg31.fr

e-mail

archives@cg 31.fr

Les cours de paléographie ont pris fin le 17 juin aux Archives départementales de la Haute-Garonne, le 19 iuin aux Archives municipales de Toulouse. Ils reprendront au 4^e trimestre 2003.

Ayant appris la décision de Madame SUAU, directrice des Archives départementales, de prendre sa retraite à partir du mois de septembre, nous nous sommes réunis ce 17 juin, après le dernier cours de paléographie, pour la remercier de nous avoir accueillis dans ses locaux et lui souhaiter une retraite heureuse.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE ASSOCIATION SE TIENDRA LE SAMEDI 4 OCTOBRE 2003 À 10 HEURES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-GARONNE



VIE DE L'ASSOCIATION

• ÉDITORIAL

J'ai accepté d'assumer la responsabilité de l'association jusqu'à la prochaine Assemblée générale pour en assurer la continuité.

Dans cette dernière *lettre* avant les vacances, je fais appel aux Amis qui accepteraient de mettre au service de tous quelques moments de leurs loisirs. Nous avons besoin d'aide pour la rédaction de *La lettre*, sa saisie, son expédition, et pour mener à bien la responsabilité, l'édition, l'organisation des activités, la représentation de l'association...tout cela dans l'esprit de nos statuts :

- "constituer un lien entre les Archives et le public,
- aider ceux qui le désirent dans l'approche et l'utilisation des documents,
- travailler à la sauvegarde des archives, privées, familiales, industrielles en liaison directe avec la Direction et les conservateurs des Archives départementales".

Vous n'ignorez pas que notre association a signé, depuis sa fondation en 1982 par M. Pierre Gérard, alors directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne, une convention avec les Archives départementales. Cette convention, renouvelée en 1995, nous lie avec le Conseil Général de la Haute-Garonne qui nous assure quelques avantages :

- un local chauffé de deux pièces au 14 boulevard Griffoul-Dorval,
- un parking,
- une ligne téléphonique,
- l'affranchissement de La lettre et des convocations,
- l'usage du photocopieur.

Ces avantages ne sont pas négligeables.

De plus les cours de paléographie sont assurés bénévolement et depuis les débuts de l'association, par les conservateurs des Archives départementales. Actuellement Sophie Malavieille a pris avec une grande gentillesse la suite de Geneviève Douillard, d'Annie Charnay, de Pierre Gérard, sans oublier la participation de Christian Cau et de François Bordes, directeurs successifs des Archives municipales.

Il est souhaitable que ces liens, qui existent depuis plus de vingt ans, se maintiennent pour la grande satisfaction des adhérents et l'intérêt des Archives.

Aussi, c'est dans cet esprit que je désire rassembler pour l'Assemblée générale prochaine une équipe de travail motivée, dans un Conseil d'administration actif.

Envoyez au Conseil d'administration votre candidature avec vos motivations avant le 1^{er} septembre. Il en va de l'avenir de l'Association des Amis des Archives.

Je vous remercie.

Geneviève Moulin-Fossey, présidente par intérim

Vous pouvez me joindre pendant les vacances au 05.61.62.18.62, 31 Port Saint-Sauveur 31000 Toulouse.

TRAVAUX DES AMIS

- Notre Ami André **Floucat** a remis à la bibliothèque des Archives départementales l'ouvrage multigraphié qu'il a consacré à la généalogie de sa famille paternelle (cote 4° 1270).

Intitulé 400 ans en Lauragais, ce travail est illustré de photographies, de cartes et de plans et reproduit, outre les actes de référence, des textes complémentaires sur les lieux et les personnes.

- Le Musée de Montferrier (Route de Montségur 09300 Les Monts d'Olmes) est ouvert tous les jours de 14 H à 18 H. Madame **Homs-Chabbert**, adhérente de notre association, vous y recevra (05.61.01.91.47 et 05.63.59.96.89).

Exposition temporaire de juin à novembre : Horizons cathares, 1206-1244.

- Le Musée Archéologique de Villariès (L'église 31380 Villariès) présente de nombreux documents.

Tél.: 05.61.84.24.82

e-mail: musée.villaries@wanadoo.fr

- Le Musée de Saint-Gaudens propose du 20 juin au 30 septembre une exposition sur les Chartes de coutumes en Comminges.

• VIENT DE PARAÎTRE

- Deux livres publiés par notre association :
- Les Minimes, un quartier de Toulouse par notre Ami Marc Miguet, à l'occasion de la célébration du 500^e anniversaire (1503-2003) de l'ordre des Minimes, créé par saint François de Paule. Marc Miguet retrace l'histoire du quartier et de l'église à travers de nombreux événements (déjà épuisé, en cours de réédition).

Nous rappelons que Marc **Miguet** avait publié en 1999 un premier volume intitulé *Les Minimes, l'ordre religieux et son église à Toulouse, du XVI^e siècle à la Révolution* (8,40 €).

- Charles de Rémusat, par le docteur Jacques Arlet.

"Charles de Rémusat devient, dès le lendemain de la révolution de 1830, un conseiller écouté du roi. Élu député de la Haute-Garonne ; après le Second Empire, ministre des Affaires étrangères de Thiers. Charles de Rémusat a laissé des *Mémoires* qui forment un témoignage d'une rare franchise sur l'histoire et les idées de son temps" (19,50 €).

■ Dans la collection Églises et chapelles de la Haute-Garonne :

Le canton de Lanta par Myriam Daydé, Jérôme Lourenço et l'AREC 31.

Sixième volume de la collection, cet ouvrage continue la série de monographies présentant le patrimoine religieux de la Haute-Garonne. Il concrétise les recherches entreprises par les spécialistes d'histoire et d'archéologie aussi bien sur les églises qui existent et peuvent être



visitées que sur celles qui ont disparu. On peut le commander à l'AREC, 31 rue Sainte-Anne, 31000 TOULOUSE (27 €).

AVIS DE RECHERCHE N° 226

La taille des conscrits du Midi toulousain sous le Consulat ou l'Empire a-t-elle déjà fait l'objet de recherches publiées ?

M. Antoine de Falguerolles nous transmet les réflexions suivantes : "Je n'ai aucun élément de réponse sur l'aspect régional d'un problème souvent étudié au XIX^e siècle dans de nombreux pays. Je sais cependant que l'étude de la taille comme indice de capacité à supporter les fatigues de la guerre a retenu l'attention de quelques auteurs et a suscité des travaux statistiques originaux.

Une étude classique de cette histoire est présentée dans l'ouvrage de Stephen M. Stigler (The history of statistics, Belknap, Harvard, 1986) et notamment dans la deuxième partie du chapitre 5 où les travaux de Quételet et de Bertillon sont brillamment "revisités". On notera que les données utilisées par Quételet sont tirées d'une revue écossaise (The Edinburgh Medical and Surgical Journal, 1817).

À titre plus anecdotique, je citerai Edouard Mallet qui, dans un mémoire lu à la Société de Physique et d'Histoire naturelle (de Genève?) le 17 décembre 1835, étudie "la taille moyenne de l'homme dans le canton de Genève". Ce petit mémoire illustre assez bien la recherche de "l'homme moyen" au sens de Quételet. Sont cités des auteurs plus anciens : Buffon, Hargenvillier (Recherches et considérations sur la formation et le recrutement de l'armée en France, 1817), Villermé... Enfin et en Suisse toujours, l'un des graphiques du tableau XVII de l'Atlas graphique et statistique de la Suisse (1897) représente la taille moyenne des recrues par canton (visites sanitaires de 1884 à 1891)".

AVIS DE RECHERCHE n° 227

On nous demande par courrier des renseignements généalogiques sur Dominique Larrey, chirurgien de la grande Armée napoléonienne ? Ses frères et sœurs ? Ses enfants ? Hippolyte Larrey ?

AVIS DE RECHERCHE n° 228

Qu'est devenu le facteur d'orgues toulousain Frédéric **Jungk**, né en 1817, condamné à cinq ans d'emprisonnement par les assises du Tarn, en 1867 ? Où a-t-il été incarcéré ? Où et quand est-il mort ?

,			~	
•				
,				

- Commengans -

• RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE nº 60

Au sujet des anciennes mesures de grains, nous avons reçu un texte de M. Jean **Dedieu**, concernant les mesures de la halle aux grains de Salies-du-Salat :

"On a souvent signalé les anciennes mesures à grains qui subsistent encore dans notre région. Pour ce qui concerne celles de Salies, elles sont mentionnées succinctement sans aucun commentaire sur l'intérêt qu'elles présentent.

Il s'agit pourtant d'un ensemble homogène de deux jeux symétriques de cinq volumes dont la capacité varie de une à cinq fois la mesure la plus petite, sans que l'on puisse affirmer qu'il s'agit de mesures locales de l'Ancien Régime ou de mesures métriques...

Cette double batterie est construite sur le mur méridional de l'ancienne halle aux grains qui est occupée actuellement par les services administratifs municipaux.

L'ensemble en pierre calcaire blanche se déploie sur une largeur de plus de dix mètres (y compris les doubles degrés d'accès à la plateforme supérieure). Ces mesures ne sont absolument pas dégradées et s'allient parfaitement à l'architecture remarquable qui les abrite ; seules les trappes inférieures métalliques ont disparu. Ces mesures étaient encore en service au début du vingtième siècle mais ont été abandonnées lorsque la pratique du pesage des céréales s'est substituée à leur mesurage.

On suppose que cet ensemble a été reconstruit au dix-huitième siècle en même temps que la halle qui existait antérieurement sur le même emplacement. Il s'agit d'un témoignage de l'activité agricole locale et de l'importance des foires et des marchés qui se tenaient à Salies depuis des siècles. L'utilisation de mesures officielles était nécessaire pour faciliter les ventes qui s'effectuaient entre les agriculteurs locaux et les acheteurs.

Cet élément du patrimoine de Salies a été dessiné par un Salisien attaché aux souvenirs du passé".

• COURS DE PALÉOGRAPHIE

Notre Ami Jean Faure nous a fait part de son souhait de reprendre des séances de paléographie médiévale.

Y a-t-il d'autres Amis intéressés par la lecture de documents du XII^e au XV^es., sachant que les textes seraient pour la plupart en latin ?

<i>f</i>			
-			
<i>†</i>			
-			

• SORTIE DE PRINTEMPS

La sortie de printemps de notre association ainsi que la remise du *Prix de la défense du patrimoine* se sont déroulées le samedi 17 mai 2003.

Dès huit heures, devant le théâtre Sorano et sous un ciel maussade, les trois-quarts des participants se retrouvaient pour prendre le car qui devait les amener à Sorèze où les attendait le reste de la «troupe» venu par ses propres moyens. En tout, une cinquantaine de personnes allait vivre ensemble une grande et longue journée finalement ensoleillée.

La petite «aventure» du rodage, qui nous a valu une bonne heure de retard à notre rendezvous, autorisera certains d'entre nous à se méfier désormais des bus trop neufs !!!

L'histoire pluri - centenaire de l'abbaye - école de Sorèze nous a été présentée par une jeune femme tout à fait passionnée par son sujet. Nous serions bien restés toute la journée à l'écouter parler de ces bâtiments et de leurs occupants, mais un autre aspect de la ville nous attendait en la personne de M. Blaquières qui nous a présenté une exposition conçue par ses soins.

Cette exposition montrait les objets «familiers» du culte catholique, bien sûr des missels et des bénitiers, mais aussi une nappe d'autel (en faux boutis d'après notre spécialiste en la matière Mme Moulin), des broderies, des faire-part de communion, des livres de prix, des poupées «Pauline», bref des témoignages émouvants de la piété populaire d'autrefois.

Une vitrine était consacrée aux objets du culte protestant, témoignage de la présence de la «R.P.R.» dans cette région.

C'est à "l'Hôtellerie du Lac" de Saint-Ferréol que nous reprîmes des forces (oh, la bonne tarte aux myrtilles!), pour entamer la deuxième partie de notre sortie qui allait allier culture et reconnaissance.

Au château de Loubens, M. Charles Louis d'Orgeix, hôte des lieux, nous a permis de découvrir ou redécouvrir un bâtiment qui continue à vivre, faisant face fièrement aux heurs et malheurs du temps et absorbant les évolutions de chaque époque.

Un tel monument apparaît sous un jour nouveau à chaque visite ce qui a fait dire à certains d'entre nous «j'étais déjà venu mais je ne regrette pas d'y être revenu aujourd'hui».

Après quelques rafraichissements offerts par nos hôtes, la journée s'est achevée en point d'orgue : Mme Bernadette Suau, directrice des Archives départementales de la Haute-Garonne, Madame Geneviève Douillard, conservatrice, et Madame Geneviève Moulin représentant notre association, remettaient le *Prix de la défense du patrimoine*, diplôme assorti d'une médaille, à Monsieur d'Orgeix. En effet celui-ci a confié une partie de ses archives aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

Bien sûr, nous n'oublions pas le rôle de Madame d'Orgeix, sans laquelle, ainsi que l'a souligné son époux, rien n'aurait pu se faire et nous la prions de trouver ici l'expression de nos remerciements pour son accueil si chaleureux.

Le retour à Toulouse fut moins mouvementé. Nous étions donc arrivés à bon port en temps et heure, heureux de cette journée passée ensemble.

Violante de Lamaze

Le château de Loubens-Lauragais (à 28 km de Toulouse, direction Castres, par la RN 126) est ouvert au public les dimanches et jours fériés du premier mai à la Toussaint et en août, du jeudi au dimanche ; avec possibilité pour les groupes de prendre rendez-vous toute l'année.



CHRONIQUE DES ARCHIVES

• FERMETURE ET HORAIRES D'ÉTÉ

- La fermeture annuelle des Archives départementales aura lieu du lundi 30 juin (compris) au mardi 15 juillet, 8 H 30.
- Du 15 juillet au 6 octobre, les heures d'ouverture seront les suivantes : de 8 H 30 à 17 H tous les jours (par d'horaires spéciaux le lundi).
- En raison de l'informatisation des salles de lecture, une semaine de fermeture exceptionnelle aura lieu du lundi 29 septembre au lundi 6 octobre, 13 H. À partir de cette dernière date, les horaires habituels reprendront : le lundi de 13 H à 18 H 30, du mardi au vendredi de 8 H 30 à 17 H.

PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION

- Achat de livres :

Sur proposition de Monsieur Gilbert Imbert à l'Assemblée Générale, trois livres ont été offerts à la bibliothèque des Archives départementales.

- CANTALAUSA, *Diccionari Général Occitan*, Éditions Culture d'Oc, Millau, 2003.

Véritable *Littré* de la langue occitane, rédigé par l'écrivain, philologue et érudit aveyronnais Cantalausa, ce dictionnaire, élaboré à partir des parlers languedociens, comprend environ 100.000 entrées, 200.000 définitions, les synonymes, les références, des exemples, des termes scientifiques et techniques, l'étymologie et une trentaine de documents annexés (dont certains inédits).

- Jacques ASTOR, Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du Midi de la France, Édition du Beffroi, Millau, 2002. Ouvrage traitant de l'origine des noms de familles et de lieux de tous les Pays d'Oc (17.000 noms étudiés), tenant compte des réalités des terroirs, des coutumes, des hommes et du génie de la langue.

Jacques Astor fait le point actuel des connaissances, corrige des erreurs ayant cours dans les ouvrages généralistes et apporte de nombreuses étymologies nouvelles.

- Eugène Vasseur, Les nobles aïeux de trois seigneurs rouergats du XVII^e siècle.

- Rémunération de vacataires :

Depuis quelques années, l'association assure, pendant le mois de juillet, le salaire de deux étudiants en licence d'histoire, compétents en paléographie dont le travail consiste à terminer le classement du fonds des dominicains de Toulouse (sous-série 112 H). L'inventaire portera la mention "Publié avec le concours de l'Association des Amis des Archives".



• DON DE DOCUMENTS

Mon travail de recherches pour les *Dentellières du Sud-Ouest* m'a permis d'approcher l'histoire des commerçants en textile de Toulouse.

Ce mercredi 23 avril 2003, j'ai eu le plaisir d'accompagner Monsieur Jacques Tulet qui remettait aux Archives départementales cinq gros albums d'échantillons de dentelles, broderies, tissus de cravates, provenant de ses anciens magasins. Ces échantillons allant des années 1920 aux années 1980, présentant un ensemble de modèles très variés : dentelles aux fuseaux main, dentelles mécaniques, fil brodé et franges pour la confection des rideaux, dentelles brodées sur tulle pour la lingerie et Valenciennes de toutes tailles aux riches dessins ; le tout soigneusement étiqueté, marqué des prix en vigueur, selon le code du commerçant.

Monsieur Tulet, est l'arrière-petit-fils de Monsieur Auguste Salvat, négociant en gros,

demi-gros et détail, 54 rue des Filatiers puis 4 rue Saint-Rome, deuxième moitié du XIX^e siècle.

Grand connaisseur, Monsieur Salvat faisait lui-même son "marché de dentelles", se rendant deux fois par an dans les régions dentellières de l'Ouest et du Nord de la France, puis en Belgique et en Suisse pour approvisionner son magasin. Ses voyages minutieusement consignés sont

conservés dans ses petits carnets.

En 1865, Monsieur Salvat a remporté une médaille d'or à l'exposition de Toulouse pour de "superbes robes brodées en soie et chenille relevées de guipure". Il fit aussi construire une propriété d'agrément en bordure de Garonne, de style colonial, dont la restauration valut à ses descendants la médaille du Vieux Toulouse offerte par les Toulousains de Toulouse et qui est aujourd'hui un restaurant de renom "Le Pois Gourmand" (ligne de bus 64).

Madame Suau, directrice des Archives départementales, nous a longuement reçus, en remerciant Monsieur Tulet de son don et nous faisant remarquer la pauvreté des archives concernant les artisans et commerçants du XIX^e siècle. Ce véritable trésor sera enregistré dans la série "J" et bientôt mis à la disposition des chercheurs.

Nous espérons que cet exemple sera contagieux et entraînera des dépôts ou dons sur le

commerce de cette époque, surtout dans le textile qui reste le parent pauvre.

Les souvenirs de la Maison Salvat, généreusement prêtés, ont été exposés cet automne à "Dentelles en Terre d'Oc", Espace Bonnefoy, où nombre de nos Amis se sont rendus.

Voir aussi "Le Passé dentellier", Association des Dentellières du Sud-Ouest, juin 2001, déposé aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

Geneviève Moulin-Fossey

• À PROPOS DE SORÈZE...

La première destination de notre sortie du 17 mai était l'abbaye-école de Sorèze (voir le compte rendu ci-dessus). L'histoire de cet établissement, ses personnages illustres, la vie des élèves nous ont été longuement décrits par notre guide.

Pour ceux qui désireraient "rafraîchir" le souvenir de ces explications ou, tout simplement, découvrir le sujet, il existe un intéressant site internet, créé par l'Association des anciens élèves : www.soreze.com



Par ailleurs, il convient de proposer en priorité l'ouvrage de Jacques Fabre de Massaguel, L'École de Sorèze de 1758 au 19 fructidor an IV, 1958, qui a notamment l'avantage de donner, de manière exhaustive, les sources et la bibliographie du sujet (conservé aux Archives départementales de la Haute-Garonne sous la cote 8° 1610).

Mais qu'en est-il des archives?

Les archives de l'École de Sorèze, qui étaient toujours conservées sur place en 1958, lors de la rédaction de l'ouvrage de J. Fabre de Massaguel, ont fait l'objet, aux Archives départementales du Tarn, d'abord d'un don en 1979 (sous-série 68 J) puis d'un dépôt en 1992, après la fermeture de l'établissement (sous-série 69 J). Un inventaire de ces deux fonds a été effectué et est à la disposition des lecteurs, à Albi. On peut trouver, dans le même service, un certain nombre de pièces relatives à Sorèze, réparties dans les séries H, L, Q et T.

Et aux Archives de la Haute-Garonne?

Il n'existe pas de fonds consacré à l'établissement en question mais divers documents provenant d'institutions ayant eu des liens avec lui. Ainsi, concernant l'abbaye bénédictine, les registres du parlement de Toulouse contiennent un certain nombre d'arrêts (dont le plus ancien remonte à 1465, B 2) qui, certes, n'ont trait le plus souvent qu'à des conflits relatifs à la jouissance des revenus mais paraissent cependant bien appréciables dans la mesure où toutes les archives du monastère ont été détruites en 1571 et 1573, lors des guerres de religion.

Par ailleurs, on peut trouver dans le fonds "Bénédictins de la Daurade", un volume consacré aux visites des monastères de la province mauriste (bénédictins de la congrégation de Saint-Maur) de Toulouse et notamment à celui de Sorèze (1778) qui nous permet de connaître en particulier la liste des moines et les revenus du couvent (102 H 80).

Enfin dans le fonds de l'Intendance du Languedoc (série C), sont conservées quelques lettres de 1776, année particulièrement importante pour l'abbaye-école puisque c'est celle où Louis XVI, supprimant l'École militaire de Paris, décida d'ériger en Écoles royales militaires douze établissements dont celui de Sorèze.

L'une de ces correspondances, datée du 2 février 1776, écrite par un bénédictin, dom Raynal, à son frère, le subdélégué de l'intendant à Toulouse, nous montre, de l'intérieur, quel bouleversement (et quelle gloire !) a causé la décision royale. Notez aussi les quelques détails, attendrissants, sur la vie des petits élèves... (C 134).

Vos enfants, mon cher frère, se portent toujours très bien. Ils travaillent et vous pouvez être content. Le cadet apprend le dessin. Vous pouvez dire à Madame Raynal qu'ils n'ont point eu d'engelures cette année.

Vous savez peut-être la suppression de l'École militaire à Paris. Sa Majesté vient de nous charger de l'éducation des jeunes gens actuels et futurs qu'on envoyoit à cette école. Ils sont distribués dans nos différens collèges actuels et dans ceux de Tournon et d'Angoulême que Sa Majesté et le comte d'Artois nous donnent. Ils seront partout sur le taux de la pension de Sorèze : nous ne sommes astreints que de leur apprendre les objets fixés à l'École militaire. Nous n'en recevrons ici pour le moment que cinquante. Le gouvernement auroit souhaité que nous en eussions pu prendre cent au moins mais on a eu égard que nous en avions déjà 360. Ils arriveront du 1^{er} au 15 avril. On est dans le plus grand mouvement pour avoir à leur arrivée tout prêt. Je compte qu'on

L'une de ces correspondances, datée du 2 février 1776, écrite par un bénédictin, dom Raynal, à son frère, le subdélégué de l'intendant à Toulouse, nous montre, de l'intérieur, quel bouleversement (et quelle gloire !) a causé la décision royale. Notez aussi les quelques détails, attendrissants, sur la vie des petits élèves... (C 134).

Vos enfants, mon cher frère, se portent toujours très bien. Ils travaillent et vous pouvez être content. Le cadet apprend le dessin. Vous pouvez dire à Madame Raynal qu'ils n'ont point eu d'engelures cette année.

Vous savez peut-être la suppression de l'École militaire à Paris. Sa Majesté vient de nous charger de l'éducation des jeunes gens actuels et futurs qu'on envoyoit à cette école. Ils sont distribués dans nos différens collèges actuels et dans ceux de Tournon et d'Angoulême que Sa Majesté et le comte d'Artois nous donnent. Ils seront partout sur le taux de la pension de Sorèze : nous ne sommes astreints que de leur apprendre les objets fixés à l'École militaire. Nous n'en recevrons ici pour le moment que cinquante. Le gouvernement auroit souhaité que nous en eussions pu prendre cent au moins mais on a eu égard que nous en avions déjà 360. Ils arriveront du 1^{er} au 15 avril. On est dans le plus grand mouvement pour avoir à leur arrivée tout prêt. Je compte qu'on nous aidera pour la construction de nouveaux bâtimens. Voilà une époque glorieuse pour nous et qui atteste que nos services ne sont pas désagréables à la Cour. On ne laisse pas ignorer que c'est par rapport à Sorèze que Sa Majesté et M. de Saint-Germain ont accordé leur confiance au corps. Fasse le ciel, cependant, que cette grande élévation ne nous devienne funeste!

Raynal

Le 2 février 1776

Ceci ne s'accorde pas trop avec ce que M. Daru nous disoit, les vacances dernières, que le collège de Sorèze alloit être détruit.

Dom Raynal craignait qu'une si grande élévation ne devienne funeste. Tel n'a pas été le cas, heureusement, mais le nouveau statut de l'école a sans doute suscité des réactions diverses, peut-être de jalousie, en particulier. C'est ainsi que l'on peut éventuellement interpréter les accusations dont il est question dans la lettre suivante (il s'agit d'un brouillon non signé et sans précision de destinataire; conservé dans la liasse C 134).

De Toulouse, ce 19 avril 1776

Monsieur et cher ami,

Je viens de passer deux jours à l'abbaye de Sorèze où j'ai lu l'article de votre journal du 1^{er} de ce mois contenant l'extrait d'un ouvrage intitulé Journal de mes voyages ou histoire d'un jeune homme, pour servir d'école aux pères et aux mères par M. Pahin de la Blancherie etc...



Le directeur de ce collège et ses coopérateurs ont été très affectés de ce que cet auteur a écrit relativement à l'éducation qu'on donne à la jeunesse élevée à Sorèze et j'ai été témoin de la satisfaction avec laquelle ils ont lu vos justes réflexions sur cet ouvrage. L'auteur marque qu'il étoit très jeune lorsqu'il a écrit ces lettres ; il doit l'être encore puisqu'il les a données au public avec aussi peu de réflexion. Si toutes ses observations sont aussi peu conséquentes que celles qu'il se permet sur le collège de Sorèze, d'après la remontre d'un seul sujet élevé dans cette maison, l'on ne pourra pas avoir bonne opinion de sa logique.

Il est heureux pour les directeurs du collège de Sorèze d'avoir de plus justes appréciations du plan d'éducation qu'on suit dans cette maison avec succès. Je scais que dom Reboul, l'un des professeurs, vous a envoyé un extrait fidelle de la délibération des États de Languedoc prise le 2 mars dernier, d'après le rapport de Mgr. l'évêque de Castres et des autres députés chargés d'assister aux exercices dédiés à la province. Vous y verrés que cette assemblée aussi éclairée qu'auguste donne à ce collège de justes éloges et confirme la haute réputation dont il jouit depuis longtemps. Ce suffrage donné avec pleine connaissance l'emportera bien certainement sur les assertions assés indiscrettes du jeune M. Pahin de la Blancherie qui ne connoit le collège de Sorèze que par le rapport d'un écolier aussi jeune et probablement aussi bavard que lui.

Aussi le supérieur et ses coopérateurs désireroient-ils que vous ajoutassiés aux témoignages flatteurs que vous avés donnés de ce collège dans votre 4^e suplément de l'année 1775, ceux qui sont consignés dans la délibération des États... Ce sera un acte de justice, que la vérité réclame, et un acte de bienfaisance qui sera très agréable non seulement aux directeurs de ce collège mais encore à toutes les personnes qui s'intéressent à un établissement également utile et honnorable pour la province de Languedoc.

Écoutant la requête d'acte de justice, nous vous proposons un extrait des délibérations des États du Languedoc du 2 mars 1776 (C 2418, p 754) :

Monseigneur l'évêque de Castres a dit que Messieurs les commissaires nommés par délibération de l'assemblée du 9 janvier 1775 pour assister aux exercices litéraires du collège de Sorèze, dont les États avoient accepté la dédicace, s'y rendirent le 11 septembre dernier.

Qu'ayant eu l'honneur d'être à la tête de cette députation, il auroit été témoin, avec les membres distingués dont elle étoit composée, de la satisfaction publique et des succès des jeunes élèves dans les sciences et les lettres ainsi que dans tous les objets relatifs à l'état qu'ils veulent embrasser, que ces éloges leur ont été justement mérités et sont d'autant plus honorables pour leur maîtres qu'ils confirment encore davantage la haute réputation que le collège de Sorèze s'est, depuis longtemps, acquise.

Que, s'il est glorieux pour les États de porter leur attention sur des objets aussi privilégiés que ceux de l'institution de la jeunesse, il ne l'est pas moins de l'encourager par des récompenses. Que tel a été le vœu des commissaires des États en décernant des couronnes aux élèves de Sorèze et qu'ils portent aujourd'huy le vœu dans l'assemblée avec autant d'empressement et d'intérêt que les États pourront, par là, donner à Sa Majesté une nouvelle preuve du zèle dont ils sont animés dans toutes les occasions pour son service, en excitant l'émulation des jeunes élèves que le roy jugera à propos d'y envoyer de son collège de La Flèche.



Sur quoy les États ont délibéré d'accorder au collège de Sorèze la somme de mille livres pour être employée cette année aux prix qui s'y distribuent annuellement, sur lesquels seront mises les armes de la province, les États se réservant de délibérer dans la suite sur la continuation de ce bienfait.

Hors des services publics d'Archives, d'autres documents sont conservés dans des collections privées. Ainsi, l'un de nos Amis, M. André Floucat a eu la gentillesse de nous donner des copies de quelques lettres d'anciens élèves de l'école de Sorèze. Nous vous joignons l'une d'elle.

Certains, d'entre vous sont peut-être dans le même cas. Accepteraient-ils de transmettre eux aussi des reproductions de ces documents soit aux Archives de la Haute-Garonne, soit aux Archives du Tarn?

Geneviève Douillard



Sorge 25 X 64 7877.

Mm cher papa

La line la vieche
depun quelques je wer in

La fini eleme surbres de

La fini el les gre d'autr

pour les 6 re 8 il yactes

La surprise r cles propulates des

La mont lans l'ette projulates des

Minnes allej à la mes re

minnes allej à la mes re nou

de plais now somme allege asin la ender et puis nons

"more reverne mono mono nons

che la mono a planes.

el grand mono somme allo
a la crele mono somme allo
a la crele mono somme cesona

shant un banchque cesona

shant un banchque cesona

shant un banchque cesona

shant un banchque cesona

L'Europeannie genmanien.

Georges;

" " " Long the state of the sta		
•		
	•	
-		
)		